



**CAPA des certifiés
Avancement accéléré d'échelon
mardi 28 janvier 2020**

Nous siégeons aujourd'hui à la CAPA des certifiés dans un contexte social agité depuis plus d'une année maintenant. De nombreuses mobilisations ont lieu partout dans le pays pour dénoncer la politique de notre gouvernement, et en particulier la réforme des retraites. Ce mouvement social, d'une ampleur sans précédent, touche de nombreuses branches (SNCF, RATP, hôpitaux publics, Éducation Nationale, avocats et autres professions libérales, gaziers-électriciens, travailleurs des ports et dockers, secteur bancaire et autres salariés du privé, étudiants, raffineries...) et dont la durée bat chaque jour son propre record. Les différentes stratégies du gouvernement (négociation par secteur, faux retrait de l'âge pivot...) ont laissé intacte la détermination pour le retrait.

Le Conseil d'État a donc rendu public son avis sur le projet de création d'un régime universel de retraite présenté en Conseil des ministres vendredi 24 janvier. Il pointe notamment du doigt le recours à de nombreuses ordonnances sur des éléments structurants du nouveau système comme les moyens de l'équilibre financier ou les mesures de transition faisant ainsi perdre : « de la visibilité d'ensemble nécessaire à l'appréciation de sa constitutionnalité. » Il estime par ailleurs ne pas avoir eu assez de temps pour « garantir au mieux la sécurité juridique de l'examen auquel il a procédé » sur une réforme « inédite depuis 1945 et destinée à transformer les décennies à venir [...] l'une des composantes majeures du contrat social. »

D'autre part, le Conseil d'Etat confirme ce que la FSU dénonce depuis la publication du rapport Delevoye : les enseignant-es, les chercheur.es sont parmi les grand.es perdant.es de la réforme, leur forte mobilisation dans le mouvement de grèves et de manifestations interprofessionnelles en est le témoin. Le Conseil d'État confirme ce que nous savions : le gouvernement s'est moqué de ses agent.es.

En effet l'engagement du gouvernement de les revaloriser par le biais d'une loi de programmation est battu en brèche : le Conseil d'État déclare au sujet de cette prétendue "garantie" qu'elle est condamnée à disparaître du texte car « ces dispositions constituent une injonction au gouvernement de déposer un projet de loi et sont ainsi contraires à la Constitution ». Pour la FSU, le retrait de ce projet de loi s'impose.

Concernant l'éducation en particulier, les réformes en cours comme celles du lycée, et plus particulièrement du Baccalauréat et des E3C continuent à faire des ravages. La mobilisation réunit, dans toutes les académies, élèves, parents d'élèves et enseignants. Tous sont conscients des conséquences graves que fait porter cette réforme sur l'égalité républicaine, avec la disparition du Baccalauréat en tant que diplôme national, premier grade universitaire. La semaine passée, à l'occasion des E3C, des actions fortes se sont déroulées dans notre académie, comme à Tours, Joué-les-Tours, Amboise, Chartres, Le Blanc... Notre ministre osait déclarer le 19 janvier dernier sur France Inter qu' « il n'y avait pas de climat

anti-Blanquer dans l'Éducation Nationale. » Pourtant, c'est bien sa politique qui est rejetée par la majorité de la communauté éducative.

Le SNES-FSU s'opposera à toute évolution de notre métier qui dégraderait les conditions de travail, comme l'annualisation des services, l'allongement du temps de travail, la bivalence, l'élargissement des missions liées ou encore l'imposition de remplacement au pied levé. Des mesures de revalorisations, ce sont, pour la FSU, le dégel du point d'indice et le rattrapage des pertes de salaires accumulées depuis des années, l'accélération des débuts de carrières, l'aménagement des fins de carrières, l'accès à la classe exceptionnelle pour tous avant le départ à la retraite et des allègements de service pour enfin reconnaître notre temps de travail réel.

Concernant les Universités, le projet de réformes de la loi de programmation pluriannuelle des universités a pour objectif de programmer la disparition de la plupart des universités en réservant 90% des moyens disponibles et des postes d'enseignants-chercheurs à dix « universités d'excellence », laissant les autres devenir des établissements de seconde zone, avec un personnel enseignant essentiellement recruté sur la base de contrats précaires. Ce serait une atteinte à la fois au statut des enseignants-chercheurs et à l'égalité entre les étudiants, qui subissent déjà la précarité croissante de leurs conditions de travail. C'est ce qui justifie notamment l'occupation de la faculté de lettres des Tanneurs à Tours, et la mobilisation croissante des personnels enseignants du secondaire et du supérieur.

La loi de transformation de la Fonction Publique prévoit entre autres la suppression dès janvier 2020 de l'examen collectif des promotions et des mutations, les Rectorats prenant les décisions pour chaque collègue sans réunir aucune instance paritaire et sans avoir à se justifier. Pourtant, fondées à la Libération, les CAP sont une garantie contre l'arbitraire. Les représentants des personnels y sont élus au suffrage universel direct : leurs rôles de vérification de l'équité, de garantie de transparence qui en découle dans les opérations de gestion, principalement de mutations, de promotions et d'avancement, sont connus et reconnus.

Les Commissions Administratives Paritaires, lieux d'échanges fructueux, font chaque année la preuve de leur efficacité, le travail des commissaires paritaires et des services du rectorat étant complémentaires. C'est pourquoi la FSU exige l'abrogation de la loi fonction publique qui porte une grave atteinte aux droits des agents et aux principes républicains.

Nous nous présentons donc à cette CAPA consacrée notamment à l'avancement accéléré d'échelon avec tous ces éléments à l'esprit. Les modalités de ces nouvelles carrières se rapprochent de notre mandat d'avancement à rythme unique. Pour rappel, les écarts de carrières entre les collègues pouvaient atteindre 10 ans, contre 2 ans désormais. La déconnexion entre évaluation et avancement est ainsi presque réalisée. Notre ordre du jour sera ainsi consacré aux eux derniers accros à savoir le passage du 6ème échelon au 7ème, ainsi que celui du 8ème échelon au 9ème.

Concernant les documents fournis, nous nous étonnons du nombre de collègues dont l'avis est non renseigné, alors qu'une campagne de rattrapage des rendez-vous de carrière a été mise en place. Il n'est pas acceptable que des dysfonctionnements administratifs pénalisent les collègues dans leur carrière. Ainsi, pour l'échelon 8, 2 collègues n'ayant pas bénéficié de rendez-vous de carrière sont proposés pour un avancement avec une réduction d'ancienneté. Pour nous, cela crée une rupture d'équité entre autre avec les autres collègues n'ayant pas pu bénéficier de leur rendez-vous de carrière.

De même, il avait été décidé durant le GT intercorps du 26 novembre 2019 que le ratio hommes/femmes le plus avantageux pour les femmes serait utilisé, entre celui du corps et celui des promouvables. Cela n'a pas été fait et cela fait perdre 4 promotions pour les femmes, qui sont déjà défavorisées.

Par ailleurs, suite à nos remarques de l'an dernier, nous constatons une amélioration de l'équilibre entre les collègues affectés en lycée et en collège. Mais, nous constatons un déséquilibre des avis entre disciplines : 0 collègues d'espagnol sur 13 ont un avis excellent à l'échelon 6, moins de 5% à l'échelon 8 ; en SVT ce sont moins de 5% à l'échelon 6, 12% à l'échelon 8.

Ces déséquilibres se retrouvent dans les promotions : l'histoire-géo est surreprésentée, à l'inverse l'allemand, les SVT sont sous représentées à l'échelon 6, les SII et l'espagnol à l'échelon 8.

Ces tableaux nous montrent encore une fois des inégalités qui persistent et renforcent notre conviction qu'un avancement de carrière unique et déconnecté de l'évaluation est nécessaire.

Ces remarques démontrent une fois de plus, l'utilité de l'examen par les CAP des tableaux d'avancement des collègues.

Enfin, nous remercions les services pour leur travail dont nous connaissons la charge de plus en plus importante.